



Bienvenue

LIVRET D'ACCUEIL

Stagiaire



Saint-Hélier
Formation
Santé ●●



Saint-Hélier Formation Santé

Saint-Hélier Formation Santé est un centre de formation dédié aux professionnels de santé et du Handicap. Nos formations sont en lien avec nos expertises autour de la prise en charge rééducative et réadaptative des personnes en situation de handicap quelque soit leur âge.

Nouvelles approches de prise en soin, techniques interactives de développement des compétences, place majeure du patient et de l'utilisateur : Parcourez en images nos formations qui sont en constante évolution sur notre site internet www.pole-sthelier.fr.

Depuis plus de dix ans, le Centre de Formation Saint-Hélier Formation Santé assure des formations adaptées aux professionnels pour développer leurs connaissances et compétences à leur environnement. Les formations ne cessent d'être repensées pour toujours s'actualiser à l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles.

Nos ressources

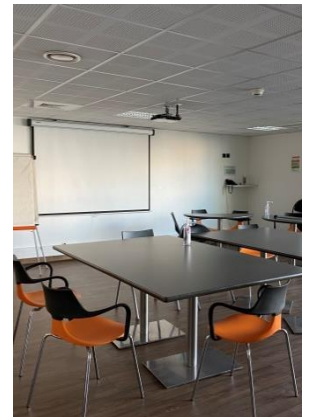


Formateurs

Une équipe de 15 professionnels de santé. Les professionnels de Saint-Hélier, reconnus dans le domaine de la santé, mettent leur expertise et leur savoir-faire à votre disposition pour une proposition de formation adaptée aux compétences et attentes visées.

Locaux

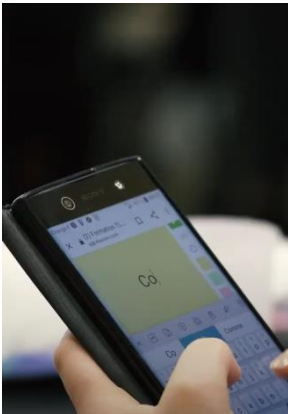
Saint-Hélier Formation Santé intervient chez vous ou dans les locaux de l'Association Saint-Hélier à Rennes, Saint-Jacut-les-Pins ou Redon. Nous vous accueillons dans des salles répondant aux exigences de : sécurité, accessibilité (géographique et pour les personnes à mobilité réduite), confort (mobilier, lumière naturelle), adaptation aux exigences de la formation en terme de matériel.



Matériel

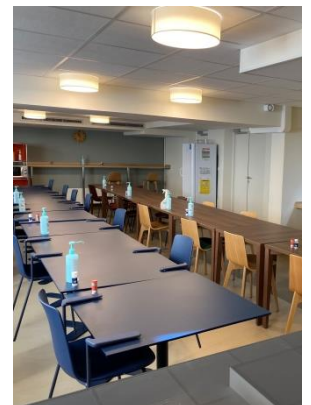
Pour chaque session, un espace adapté à l'activité de formation et suscitant les échanges et la créativité, vous est proposé. Il est, a minima, constitué de : tables et chaises, paperboard, vidéo-projecteur, papiers, et branchements électriques. La salle est adaptable selon les besoins du public, notamment en situation de handicap.

Les formateurs utilisent des outils et méthodes pédagogiques innovants : mises en situation, animation en présentiel via Klaxoon, plateforme e-learning... Les supports pédagogiques sont remis au stagiaire en format papier pour pouvoir repartir avec.



Restauration

Les déjeuners pris au sein de l'établissement sont compris dans le prix de la formation. Les échanges peuvent ainsi se poursuivre au travers d'un déjeuner entre le groupe et le(s) formateur(s).



Nos ressources

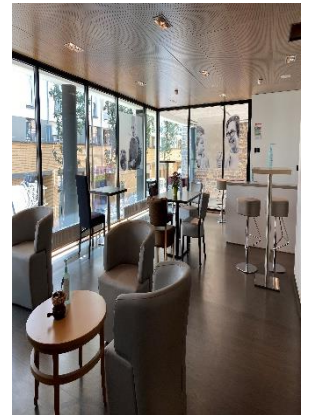


Pauses

Des espaces extérieurs et intérieurs sont à votre disposition pour vous ressourcer. Une pause d'une heure environ est prévue pour le repas du midi et d'autres pauses sont aménagées dans la journée avec des collations.

Session de formation

Les horaires de formation sont portés à votre connaissance dans la convention et la convocation. Les horaires sont de 9h à 17h (sauf horaires spécifiques précisés dans la convocation). Il est impératif de signer les feuilles d'émargement distribuées pour chaque demi-journée.



Arrivée sur place

Nos sites de formation situés à Rennes, Saint-Jacut-les-Pins et Redon disposent de parkings privés payants mis à la disposition des stagiaires. Le lieu exact de la formation est précisé sur la convention et la convocation.



Personnes en situation de handicap

Le Centre de Formation est adapté à accueillir des personnes en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour participer à une formation, nous vous invitons à contacter notre référent handicap Sylvie COIGNARD à l'adresse mail suivante rh@pole-sthelier.com. Des partenaires peuvent également vous accompagner tel que l'AGEFIPH.



Déroulement de nos formations

Pour vous permettre de vous former en toute sérénité, nous nous engageons à respecter les étapes suivantes.

1- Inscription et convention

Pour vous inscrire, vous pouvez nous appeler, nous contacter par e-mail ou nous envoyer une demande sur notre catalogue en ligne. Une convention de formation vous est envoyée vous communiquant les informations détaillées de la formation à nous retourner signée. Le règlement intérieur et les conditions de ventes sont disponibles de façon permanente et consultables pour tout stagiaire avant son entrée en formation sur le site internet de l'organisme de formation.

2- convocation

En amont de la formation, vous recevez une convocation, par mail, précisant : le lieu, la durée et les horaires, le programme, le matériel demandé (si cela est nécessaire), l'accès à l'établissement et le lieu du repas.

3- questionnaire de pré-formation

Afin de correspondre au mieux aux attentes des donneurs d'ordres et des stagiaires, un entretien avec le donneur d'ordre et le responsable pédagogique de Saint-Hélier Formation Santé est mis en place dans le but d'adapter le programme.

Un questionnaire de pré-formation est également envoyé aux stagiaires par mail avant la formation permettant une adaptation du contenu à leurs profils et à leurs besoins. Les stagiaires peuvent notamment y indiquer leurs besoins liés à toute situation de handicap.

4- Evaluation

L'évaluation de l'acquisition des compétences se fait tout au long de la formation par le formateur selon ses modalités pédagogiques. Un questionnaire de compétences est distribué en début de session et en fin de session pour analyser l'évolution du stagiaire. Le formateur évalue l'implication de chaque participant au travers d'ateliers en petit groupe, de questions posées tout au long de la session, d'études de cas cliniques, pratiques et de la participation.

A la fin de chaque session de formation un questionnaire de satisfaction est distribué aux stagiaires pour évaluer la prestation de la formation afin d'améliorer la qualité de nos formations et répondre à leurs attentes.

5 – facturation et attestation

Le règlement se fait à réception de la facture. À l'issue de la formation, le donneur d'ordre reçoit les attestations de présence, les émargements, le résultat des évaluations et le taux de satisfaction à la formation. Il est également demandé à froid ce qui pourrait être amélioré dans nos formations afin de pouvoir les faire évoluer.

La charte de l'apprenant

Droits et devoirs des stagiaires

L'apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur disponible sur notre site internet et s'y conformer.

Acteur et observateur, l'apprenant réalise des transmissions écrites et orales.

Chaque apprenant est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement choisi), et des droits des usagers.

Nous veillons plus particulièrement sur le respect :

- de l'usager en tant que personne,
- des règles d'hygiène (tenue correcte et propre, respect des matériels et mobiliers)
- des règles de civilité

L'apprenant est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son implication et de sa curiosité.

Règles de sécurité

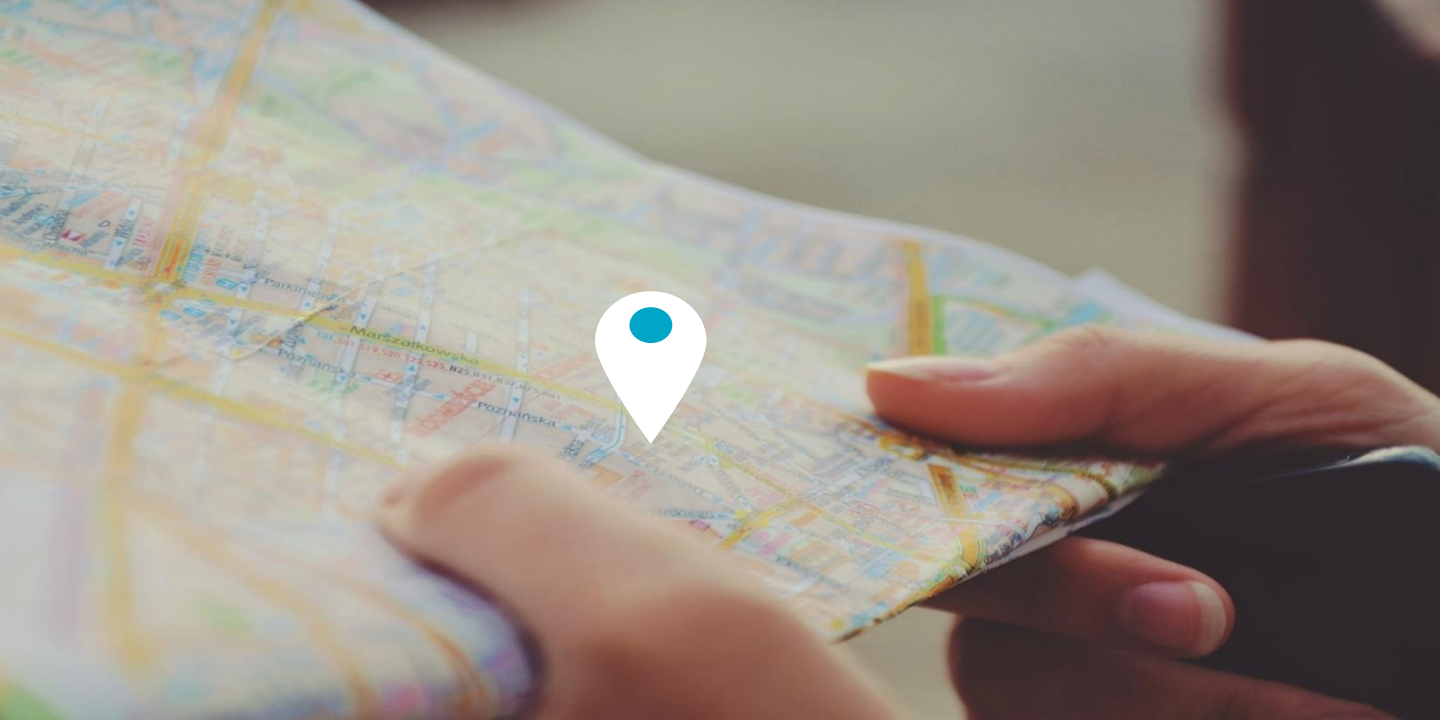
-Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

-Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

-Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

-Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans l'établissement de manière à être connues de tous les stagiaires.

Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.



Adresse et Contact



54 rue Saint-Hélier
35000 Rennes



02.99.29.50.99
formation.sante@pole-sthelier.com



Station « Gares »



11, C1, C2, C6

Equipe

Laura Bédubourg

Responsable

Saint-Hélier Formation Santé

Marine Hardy

Chargée de
formation

Axel Petit

Chef de projets
e-learning

Nous vous souhaitons une bonne
formation parmi nous !